

ESTIMATIONS DES FRAIS DU GOUVERNEMENT CIVIL.

10. *Assemblée Législative:*

	\$	cts.	
24 membres à \$300.....	7,200	00	
Frais de route.....	150	00	
Orateur	800	00	
Greffier.....	700	00	
Sergent-d'armes.....	100	00	
Messenger.....	500	00	
Greffier extra, traduction, papeterie, etc.....	1,700	60	
			11,150 00

20. *Conseil Législatif:*

7 membres à \$300	2,100	00	
Frais de route.....	40	00	
Orateur	500	00	
Huissier de la verge noire.....	75	00	
Greffier.....	700	00	
Greffier extra, traduction, papeterie, etc.....	300	00	
			3,715 00

30. *Gouvernement Civil:*

Trésorier provincial.....	2,000	00	
Ministre des travaux publics.....	2,000	00	
Secrétaire provincial	2,000	00	
Procureur-général	2,000	00	
Ministre de l'agriculture.....	1,000	00	
Greffier du conseil exécutif.....	500	00	
Secrétaire privé du lieut.-gouverneur.....	1,000	00	
Député-trésorier provincial.....	1,200	00	
Député-secrétaire provincial.....	1,200	00	
Messenger pour le bureau du gouverneur.....	600	00	
2 messagers pour le lieut.-gouverneur.....	1,000	00	
Administration de la justice.....	15,000	00	
Député-greffier en loi et papeterie.....	2,100	00	
Éducation	10,000	00	
Agriculture	3,000	00	
Chemins et ponts	10,000	00	
Édifices publics.....	7,000	00	
Résidence du lieut.-gouverneur.....	6,000	00	
Charité, asiles et hôpitaux.....	4,000	00	
Gardien du bureau du gouverneur	300	00	
Prison provinciale.....	6,000	00	
Impressions.....	9,000	00	
Divers.....	5,000	00	
			91,900 00
			\$106,765 00

L'hon. R. A. DAVIS,

Trésorier provincial, *Manitoba*,

Russell House,

Ottawa,

26 Octobre, 1875.

MONSIEUR,—J'ai instruction de vous transmettre ci-joint, pour l'information dit gouvernement de la province de *Manitoba* copie d'un ordre de son Excellence le Gou-